

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité de Nord

**Décision n° 22644 du 12 septembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1823786S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2018 :

Cattiaux Eric	NIGEND : 237 805	NLS : 8 086 879
Labenski Adam	NIGEND : 237 462	NLS : 8 082 386

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2018 :

Boisson Fabien	NIGEND : 170 730	NLS : 8 026 411
Paisley Bruno	NIGEND : 173 795	NLS : 8 031 923
Carbonnet-Duwez David	NIGEND : 171 276	NLS : 8 026 818

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 septembre 2018.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ